



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service académique d'information et d'orientation

Service académique d'information et d'orientation

Affaire suivie par :
Stéphane Klein
Tél. 03 88 23 37 40
Mél : ce.saio@ac-strasbourg.fr

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex

Strasbourg, le 8 décembre 2021

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs de CIO
S/C de messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services de l'éducation
nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Objet : orientation : lignes directrices pour l'année scolaire 2021-2022

Nos références : SAIO 2021 – SK/PE/046

L'orientation des jeunes est progressive, elle se construit tout au long de la scolarité à travers tous les parcours de réussite et toutes les voies de formation. L'accompagnement est assuré par les équipes pédagogiques en particulier par les professeurs principaux et les psychologues de l'éducation nationale. De nombreux événements sont organisés dans l'académie pour apporter des informations qui seront utiles pour faire des choix d'orientation diversifiés et éclairés. Les procédures d'orientation viennent finaliser les choix.

Cette année le succès de la semaine des lycées professionnels nous rappelle l'importance de la politique d'orientation qui doit permettre à chaque jeune de construire son parcours de formation et d'insertion en fonction de ses besoins.

Chaque établissement rédige un programme d'orientation, progressif et adapté aux besoins des élèves, en complémentarité et en continuité des actions menées dans tous les parcours éducatifs, autour de deux axes prioritaires :

- Le développement de l'orientation choisie pour soutenir la motivation et l'engagement
- La promotion de l'ambition scolaire auprès des jeunes et de leurs parents.

Des événements et des temps forts comme les portes ouvertes des établissements du secondaire et du supérieur, sont inscrits au calendrier de l'orientation.

Des événements à destination des jeunes se tiendront sur tous les territoires (citons les Journées des Universités qui se tiendront les 20 et 21 janvier à Strasbourg, le salon de l'orientation et des évolutions professionnelles de Mulhouse, le 15 janvier) et des formations pour les enseignants se dérouleront toute l'année.

En février et en mars, le **Printemps de l'Orientation**, organisé en partenariat avec l'Onisep, doit permettre de consacrer des temps à élaboration du projet d'orientation. Il vise le développement des compétences à s'orienter plus que la seule information. Il est positionné lors des examens des élèves de classes de terminale permettant ainsi de maintenir la mobilisation des élèves de seconde et de première pendant cette période. Les classes de quatrième et troisième pourront aussi être associées à cet événement.

De nombreuses ressources seront proposées par le Service académique d'information et d'orientation qui seront diffusées via le site académique www.ac-strasbourg.fr/orientation-formation/printemps-de-lorientation/.

Deux thématiques seront valorisées cette année autour du continuum Bac-5/Bac+3 :

- la mobilité à l'échelle de l'Europe et à l'international dans le contexte de la présidence française de l'Union européenne, le 15 mars ;
- la valorisation de la voie technologique en lien avec les instituts universitaires de technologie (IUT), le 16 mars.

Il convient de renforcer l'accompagnement à l'orientation des élèves en s'appuyant tout particulièrement sur les ressources et services proposés par la région Grand Est : <https://www.orientest.fr/>

Le projet Noria (Nouvelle approche pour l'orientation post-bac en Alsace), porté par les universités de notre académie, a pour objectif d'accompagner les parcours d'orientation, grâce à plusieurs actions de proximité, d'expériences vécues et partagées, où se mêlent présentiel et numérique et où la collaboration des différents acteurs est centrale. Il offre une nouvelle démarche d'accès aux dispositifs d'information et d'orientation autour du continuum Bac-5/Bac+3. Il propose aux lycées des périodes d'immersion à l'université et de nombreuses sources d'informations en ligne en particulier à travers Noria TV : <https://www.projet-noria.fr/>

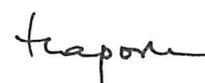
Pour réduire les inégalités scolaires, vous pouvez aussi faire appel aux **21 cordées de la réussite** de l'académie. Elles permettent la mise en réseau d'établissements pour accompagner les projets d'orientation. Leur objectif est de lutter contre l'autocensure des élèves en les accompagnant dès la classe de quatrième. Elles se composent d'un partenariat entre « une tête de cordée » (qui peut être un établissement d'enseignement supérieur : grandes écoles, universités, association « de l'Alsace aux grandes écoles, 4 lycées comportant une CPGE ou une STS) et des établissements « encordés » collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle qui relèvent plus particulièrement des réseaux d'éducation prioritaire, des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de zones rurales éloignées des métropoles.

Depuis 2020, le déploiement des téléservices Orientation et Affectation a permis la dématérialisation des procédures d'orientation et d'affectation dans le cadre du programme « Action publique 2022 » lancé par le Gouvernement pour accélérer la transformation de l'administration. Les téléservices ont contribué à simplifier les procédures et à donner aux familles l'accès à une information enrichie, de surcroît en période de crise sanitaire où la demande d'outils de dialogue à distance est forte.

Grâce à votre engagement, notre académie a contribué largement à ce déploiement. Dans ce même élan, il convient de **privilégier l'usage des téléservices Orientation et Affectation dans le cadre des procédures 2021-2022**, tout en maintenant des modalités alternatives telles que la procédure papier pour les familles éloignées du numérique ou qui en exprimeraient le souhait. La Direction des services d'information, le Service académique d'information et d'orientation et les services des Directions des services départementaux de l'éducation nationale continueront à vous accompagner dans l'utilisation de ces téléservices, tout en garantissant une visibilité sur le calendrier des procédures d'orientation et d'affectation, disponible en ligne sur le site académique : www.ac-strasbourg.fr/pro/procedures-dorientation-et-daffectation/.

L'utilisation de Siecle Orientation permet aux chefs d'établissement de suivre la procédure d'orientation et les saisies réalisées par les familles. La poursuite de l'utilisation de ce module est essentielle, les données saisies fournissent de précieux indicateurs de pilotage aux échelons départemental, académique, région académique et national.

Je vous remercie par avance de votre engagement pour une mobilisation forte de tous les acteurs de l'école en faveur d'un accompagnement individuel et collectif pour une orientation choisie et réussie.



**La rectrice de l'académie
Elisabeth LAPORTE**